



**Arrêté de police N°2020/6956**

**portant autorisation provisoire de stationnement d'un camion  
devant le 35 rue Sainte Anne (place livraison devant la boucherie),  
le samedi 4 juillet 2020 de 14h à 18h,**

**en vue d'effectuer un déménagement**

**La Maire de SAINT-PAIR-SUR-MER**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 131-2, L 131-3 et L 131-4,

Vu le code de la route et notamment les articles R. 36, R 37 et R 225,

Vu les arrêtés interministériels du 24 novembre 1967 et du 4 juin 1977 relatifs à la signalisation routière,

Vu la demande déposée le 25 juin 2020 par Madame Mesnil Eva 24 rue Sainte Anne à Saint Pair sur Mer, en vue d'obtenir l'autorisation de stationnement d'un camion, devant le 35 rue Sainte-Anne (place livraison devant la boucherie), le samedi 4 juillet 2020 de 14h à 18h, pour effectuer un déménagement,

Considérant qu'il y a lieu de réglementer la circulation dans cette rue,

**ARRETE**

**Article 1er :**

Afin de permettre les opérations de déménagement, Madame Mesnil Eva est autorisée à stationner un camion devant le 35 rue Sainte Anne (place livraison devant la boucherie), le samedi 4 juillet 2020, de 14h à 18h.

**Article 2 :**

A cet effet, la signalisation et la matérialisation de la présente réglementation seront assurées par Mme Mesnil Eva.

**Article 3 :**

La voie doit rester libre à tout moment pour l'accès aux véhicules de secours.

**Article 4 :**

Les infractions aux dispositions du Code de la Route seront constatées par des procès-verbaux, qui seront transmis aux tribunaux compétents.

**Article 5 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise, pour exécution chacun en ce qui le concerne à :

- . Monsieur le Commandant du Commissariat de Police de GRANVILLE
- . Monsieur le Chef de Service de la Police Municipale de SAINT-PAIR-SUR-MER
- . Monsieur le Chef de Corps du Centre de Secours de GRANVILLE
- . Monsieur le responsable des services techniques municipaux
- . Mme MESNIL Eva [eva.mesnil.50@gmail.com](mailto:eva.mesnil.50@gmail.com)

Fait à Saint-Pair-sur-Mer,  
le Jeudi 02 Juillet 2020

La Maire,

Annaïg LE JOSSIC

